

Tests covid : je dépose 2 nouveaux référés-libertés auprès du Conseil d'Etat

écrit par Christine Tasin | 26 novembre 2021



Ci-dessous la lettre que je viens d'envoyer aux adhérents de Résistance républicaine, lettre qui concerne tous les Résistants à la dictature macronienne, elle n'est pas que sanitaire, on l'a tous compris, puisque le sanitaire sert à imposer la dictature tout court sur tous les points.

L'étai se resserre, partout en Europe, on l'a vu notamment en Autriche, en Italie où l'armée vient carrément injecter la 3ème dose à des personnes de 90 ans affolées... et en France où le discours contre les anti-vaccin Covid se radicalise, on sent la haine monter... surtout de la part du gouvernement. La guignolade d'hier avec le retour du croque-mort Salomon en est la triste démonstration.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/11/25/sauve-qui-peut--veran-a-rappelle-le-croque-mort-salomon/>

Et la 3ème dose, plus qu'inquiétante... qui n'était réserve qu'aux plus de 65 ans, 3 jours après aux plus de 40 ans et en janvier elle sera obligatoire pour tous les adultes au bout de 5 mois après la seconde dose sauf à perdre le Pass Sanitaire. Les Israéliens en sont à la quatrième dose... on est partis pour un vaccin mensuel... Les anticorps générés par le vaccin disparaissent peu à peu au fil des semaines et on a l'impression que plus on vaccine, plus il faut vacciner... et que les anticorps naturels sont chaque jour de plus en plus amochés par des anticorps artificiels. ça fait peur et à présent ils visent nos enfants dès 5 ans, dès janvier... c'est une monstruosité car les enfants ne risquent rien du Covid sauf co-morbidité particulière, et on ne voit pas pourquoi ils devraient être vaccinés pour protéger... des gens déjà vaccinés donc protégés selon la doua officielle.

Oui la dictature s'amplifie mais on ne se couchera pas, tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir... Il faut tenir au moins jusqu'en avril et faire le maximum pour que Zemmour l'emporte, c'est, je crois, notre seule chance d'échapper à une société copie du Meilleur des mondes.

Alors, non on ne baisse pas les bras, on manifeste, on dit non, on fait des recours juridiques...

Ainsi donc, après notre victoire sur les autotests, malgré la pression dictatoriale qui s'aggrave, nous ne baissons pas les bras. Ce matin, j'ai demandé à Maître Pichon de déposer 2 référés-libertés au Conseil d'Etat à propos du Pass Sanitaire. Le premier, pour demander la gratuité des tests, au motif que, le mois dernier, le Conseil d'Etat avait argué que les tests pouvaient rester payants puisqu'il y avait l'alternative du vaccin, gratuit. Nous allons faire valoir que même les

pouvoirs publics et notamment l'OMS reconnaissent que le vaccin n'empêche ni transmission ni contamination, c'est donc qu'on ne peut renvoyer dos à dos tests et vaccination. Les tests doivent être gratuits puisqu'ils font de la prophylaxie pour empêcher la circulation du virus, ce que ne font pas les vaccins.

Le second référé portera sur les 24 heures, temps proprement insuffisant dans de nombreux cas (départ le lundi en train ou en avion, délais de plusieurs heures voire d'une journée pour avoir les résultats du PCR, salariés obligés de se faire tester chaque jour, impossibilité matérielle quand on voyage depuis l'étranger... Nous avons demandé à des citoyens lambda de faire ce recours pour montrer que ce n'est pas possible de faire un test valable juste 24 h.

.
La vie devient de plus en plus compliquée pour tout le monde, même pour les vaccinés, car il ne fait pas se faire d'illusions l'étau va se resserrer, les interdits et obligations s'accumuler, il faut s'attendre au pire. Je rappelle à ceux qui hélas n'ont pas le choix pour conserver leur emploi qu'il faut absolument qu'ils aillent voir un médecin naturopathe avant l'injection de quelque dose que ce soit, afin que préparer le terrain et contre-attaquer le mieux possible.

Je vous conjure enfin de vous battre à tous les niveaux pour refuser la vaccination des enfants, je suis effarée de voir que plus de 80 % des ados de 12 à 18 ans sont vaccinés, alors qu'il n'y a pas d'obligation. Je ne peux pas croire que 80% des ados font du sport de compétition ou des activités de haut niveau qui ne souffriraient pas une pause dans l'entraînement...

.
Merci à tous ceux qui le peuvent de participer aux frais pour les recours au Conseil d'Etat.

<https://resistancerepublicaine.com/don/>

Ou bien par chèque à l'ordre de *Résistance républicaine*, Résistance républicain, 101 avenue du Général Leclerc, 75185 Paris cedex 14.

Merci à ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion 2021 d'y songer.

Amitiés patriotes et, plus que jamais, résistantes.

Christine Tasin